

COMMUNE DE VIRY
Compte-rendu du conseil municipal
Mardi 29 mars 2016

Convocation : 22 mars 2016

Présents : Mmes BALLANDRAS, COSTE/Mrs BERLAND, CHARDEAU, COMTE, DEBARNOT, DESCHAMPS, GATEAUD, URCISSIN.

Absents : Mme PORNON, M. TAUPIN

Secrétaire de séance : Mme COSTE

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

I- Vote du compte administratif 2015

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2015 présenté par Monsieur le Maire comme suit :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	14 527,43			84 596,31	14 527,43	84 596,31
Op. de l'exercice	68 374,89	41 837,30	144 263,34	176 400,63	212 638,23	218 237,93
Totaux	82 902,32	41 837,30	144 263,34	260 996,94	227 165,66	302 834,24
Résultats de clôture	41 065,02			116 733,60		75 668,58
Restes à réaliser	12 200,00	0,00			12 200,00	0,00
Totaux cumulés	53 265,02	0,00			12 200,00	75 668,58
RESULTAT DEFINITIFS	53 265,02			116 733,60		63 468,58

II- Vote Compte de Gestion 2015

Les Conseillers Municipaux approuvent à l'unanimité le Compte de Gestion 2015 du Receveur de la Trésorerie de Charolles qui est à l'identique du Compte Administratif de la commune.

III- Affectation du résultat d'exploitation 2015

Le Compte Administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 116 733,60 euros que le Conseil Municipal décide d'affecter comme suit :

- 53 265,02 euros à l'exécution du virement à la section d'investissement au compte 1068
- 63 468,58 euros au compte 002 à l'excédent reporté.

IV- Vote des 4 taxes 2016

Le Conseil Municipal décide de maintenir les 4 taxes aux mêmes taux pour l'année 2016, soit :

. Taxe d'habitation : 13.47 %

. Taxe sur le foncier bâti : 7.12 %

. Taxe sur le foncier non bâti : 26.69 %

. CFE: 18.62 %

V- Vote du budget 2016

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2016 de la Commune aux membres du Conseil Municipal. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes à 217 946,58 € en section de fonctionnement et à 198 565,95 € en section investissement.

Après lecture du Budget, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

VI- Délibération pour emprunt

Monsieur le Maire rappelle le projet de l'aménagement des abords de la salle des fêtes. Vu les taux d'intérêts très intéressants, il propose de recourir à une ligne de trésorerie qui saurait remboursée par le versement des subventions et le FCTVA. Un devis a été reçu par la Caisse d'Epargne, en attente d'autres propositions.

VII- Délibération participation école Martigny le Comte

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une proposition de convention lui a été adressée pour participer aux frais de scolarisation d'un enfant de la Commune de VIRY qui est inscrit à l'école de Martigny le Comte, pour l'année scolaire 2015/2016.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité de verser la somme demandée pour la scolarisation de cet enfant, soit la somme de 180 euros (180 euros/enfant).

VIII- Délibération participation école Charolles

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la Commune de Charolles lui demande une participation aux frais de fonctionnement des écoles maternelles et primaires, d'un montant de 508 € par élève, pour l'année scolaire 2014/2015.

Quatre enfants (totalité de l'année scolaire) de VIRY ont été scolarisés dans les écoles de la Commune de Charolles, lors de l'année scolaire 2014-2015, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser une participation de 2 032 € à Charolles.

IX- Vente d'un chemin rural

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu par courrier une demande d'un propriétaire pour acheter une partie d'un chemin rural non utilisé jouxtant sa parcelle. Monsieur le Maire précise qu'il convient de procéder à une enquête publique, et que le bornage, l'acte notarié et l'annonce dans la presse sont à la charge du futur acquéreur. Les conseillers municipaux acceptent et décident de fixer le prix de vente à 200 euros les 200 m².

Monsieur le Maire propose dans le même temps, d'effectuer une enquête publique pour la place vers la maison COSTE/BONIN, pour une partie vers la maison CHARRIER et pour le chemin rural DEBARNOT.

X- Demandes subventions Etat et Département

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal, le projet suivant :

- Aménagement des abords de la salle communale, pour un montant de 69 147,40 € HT.

Il propose de solliciter une subvention auprès du Département de Saône-et-Loire, dans le cadre de l'aide aux territoires, et une subvention auprès de l'Etat, dans le cadre du soutien à l'investissement public local, pour cette opération.

Les conseillers municipaux acceptent ces demandes de subvention et autorisent le Maire à faire les démarches nécessaires.

XI – Travaux voirie 2016

Monsieur le Maire indique que l'enveloppe distribuée par la communauté de communes du Charolais pour la commune, s'élève à 33 900 € TTC pour la voirie communautaire.

Un conseiller indique que les travaux réalisés sur le chemin du Champ Rousseau en 2015 n'ont pas tenu, à revoir avec l'entreprise de travaux publics.

Informations et questions diverses

La procédure concernant le PLUI va être lancée par la communauté de communes du Charolais prochainement. Cela permettrait d'avoir peut être un peu de terrain à bâtir autour du Bourg de Viry.

La bibliothèque municipale ne fonctionnant plus depuis quelques années, il convient de dénoncer la convention prise avec le Département et la ville de Charolles en 2006. Les livres prêtés par Charolles leurs seront restitués.